

## La Ville de Bourg-en-Bresse adopte son premier budget vers la transition écologique

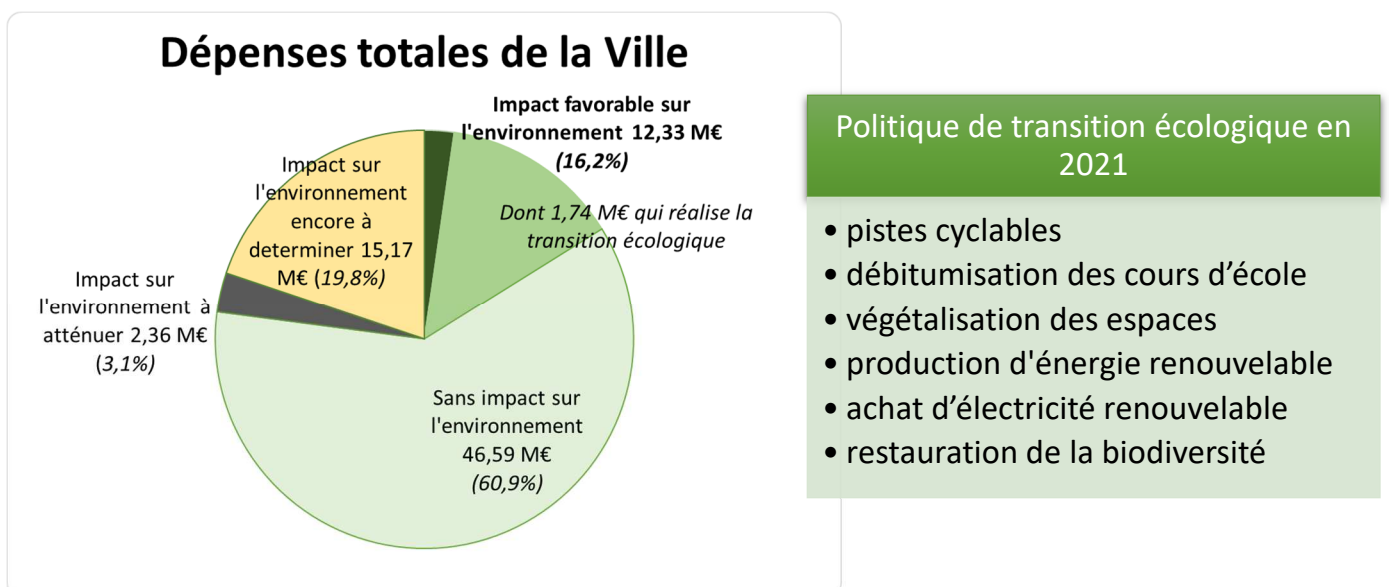
### *Analyse des dépenses du budget primitif 2021 au prisme de leur effet sur l'environnement*

Comment relayer auprès de la population l'exigence du changement sans se l'appliquer à soi-même ? En complément de sa lecture comptable classique, la Ville de Bourg-en-Bresse a fait le choix de présenter les dépenses inscrites au budget 2021 selon leur impact sur l'environnement. Cette démarche innovante s'inscrit dans un mouvement très récent des collectivités visant à faire du budget un outil central de la transition écologique.<sup>1</sup>

Il s'agit d'un outil exigeant, car toutes les dépenses ont été analysées, sans a priori, mais aussi sans concession. Un outil de transparence qui permet d'identifier les marges de progression. Un outil de mobilisation qui incite à faire toujours davantage. Un outil de partage de pratiques, tant au quotidien que dans les grands projets : beaucoup d'idées sont en effet répliquables dans d'autres organisations tout comme par les particuliers.

### *Résultats – 12,3 millions d'euros pour l'environnement*

Le passage au tamis de six critères environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, lutte contre les pollutions, qualité de l'eau, biodiversité, économie circulaire, adaptation au changement climatique) des 76,5 M€ de dépenses du budget de la Ville permet d'établir le diagnostic suivant :



Au titre des crédits favorables à l'environnement, 12,33 M€, se trouve notamment la politique d'achats responsables, l'entretien des espaces vert et l'effort en faveur de bâtiments économes en énergie. Tandis que la masse salariale et les frais d'administration courante représentent l'essentiel des dépenses sans impact sur l'environnement.

### *Et maintenant ? quatre axes de travail*

- Tout faire pour atténuer les impacts des dépenses nécessaires à la réalisation du service public ;
- Approfondir l'analyse des dépenses aux impacts encore indéterminés ;
- Identifier les marges de progressions de la Ville, dont celles en lien avec ses partenaires notamment associatifs ;
- Construire le budget 2022 en s'appuyant sur cet outil pour amplifier la transition écologique.

<sup>1</sup> La méthode utilisée par la Ville s'inspire notamment de « *L'évaluation climat des budgets des collectivités territoriales* » publiée en novembre 2020 par l'I4CE sous licence creative commons [https://www.i4ce.org/go\\_project/cadre-evaluation-climat-budget-collectivites/](https://www.i4ce.org/go_project/cadre-evaluation-climat-budget-collectivites/) Elle s'inspire aussi du rapport du IGF-CGEDD : « *Green Budgeting : proposition de méthode pour une budgétisation environnementale* » publiée en septembre 2019.

#### **Pour en savoir plus :**

Contact presse : 04 74 45 72 36  
[crocianic@bourgenbresse.fr](mailto:crocianic@bourgenbresse.fr)

<https://www.bourgenbresse.fr/148-budget.htm>